

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: RL10

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Liquides fonctionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS
Adresse: Baltorpbakken 10
Code postal: 2750
Ville: Ballerup
Pays: DANEMARK
E-mail: sales@mouldpro.com
Téléphone: +45 70 20 31 31
Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Skin Corr. 1B;H314
Eye Dam. 1;H318
STOT SE 3;H335

Effets nocifs les plus graves: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Danger

Contient

Substance: Acide chlorhydrique; Acide phosphorique; 2-Butyne-1,4-diol;

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+361+353+310 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338+310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun effet connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
Acide chlorhydrique	7647-01-0 231-595-7 01-2119484862-27	20 -< 32.5 %		Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H335 C ≥ 25%: Skin Corr. 1B; H314 10% ≤ C < 25%: Skin Irrit. 2; H315 C ≥ 10%: STOT SE 3; H335 10% ≤ C < 25%: Eye Irrit. 2; H319
Acide phosphorique	7664-38-2 231-633-2 01-2119485924-24	2 -< 5 %		Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 C ≥ 25%: Skin Corr. 1B; H314 10% ≤ C < 25%: Skin Irrit. 2; H315 10% ≤ C < 25%: Eye Irrit. 2; H319
2-Butyne-1,4-diol	110-65-6 203-788-6	0.05 - 0.1 %		Acute Tox. 3;H301 Acute Tox. 3;H311 Skin Corr. 1B;H314 Skin Sens. 1;H317 Eye Dam. 1;H318 Acute Tox. 3;H331 STOT RE 2;H373 C ≥ 50%: Skin Corr. 1B; H314 25% ≤ C < 50%: Skin Irrit. 2; H315 25% ≤ C < 50%: Eye Irrit. 2; H319

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023
Version: 1.4.0

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Ne provoque pas de vomissements. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Retirer immédiatement les vêtements souillés. Laver soigneusement et longuement la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Contact avec les yeux:	Bien ouvrir l'oeil, retirer d'éventuelles les lentilles de contact, rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-oeil) puis contacter un médecin sans tarder. Poursuivre le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation est irritante pour les voies respiratoires supérieures. L'ingestion peut provoquer une brûlure caustique dans la bouche, l'œsophage et l'estomac. Douleurs dans la bouche, la gorge et l'estomac. Difficulté à avaler, sentiment de malaise et vomissement de sang. Des taches brunes et des brûlures sont visibles dans et autour de la bouche. Provoque une brûlure caustique et une douleur cuisante, des rougeurs, des boursouffures et des plaies brûlantes lors de contacts cutanés. En cas de contact oculaire, des brûlures caustiques profondes peuvent survenir, ainsi que des douleurs, un larmoiement et une contraction des paupières. Risque de blessure oculaire grave et de perte de la vue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. S'assurer que le personnel médical est attentif au matériel en question, et qu'il a pris des précautions pour se protéger.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Oxydes de phosphore/ Chlorure d'hydrogène.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Rester contre le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Utiliser des lunettes de protection ou un masque visièrre pour le visage. Mettre des gants.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède : Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

EN 943 -2, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Attention au risque de brûlure. Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection.

Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Une douche de sécurité doit être disponible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de médicaments ou de produits équivalents. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil). Ne pas stocker avec : Métaux/ Alcalis/ Composé organique/ Oxydants forts/ Aldéhydes/ Métaux alcalins/ Alcools/ Peroxydes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	fibre/cm ³	Remarques	Notations
acide phosphonique à ... %	VME		2			SSC
acide phosphonique à ... %	VLE		4			SSC
acide chlorhydrique à ... %	VLE	4	6			SSC
acide chlorhydrique à ... %	VME	2	3			SSC
2-Butyne-1,4-diol	VME	0.14	0.5			R, S, SSC
2-Butyne-1,4-diol	VLE	0.14	0.5			R, S, SSC

R = Toxique pour la reproduction

SSC = VME et grossesse

S = Sensibilisation

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

VLE = Valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

VME = Valeur (limite) moyenne d'exposition

Méthodes de mesure: Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

Base légale: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail (2023).

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage: Utiliser des lunettes de protection ou un masque visière pour le visage. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Équipement de protection individuelle, protection des mains: Mettre des gants. Type de matériau: Butylcaoutchouc/ Néoprène/ Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire: Utilisation légère (petit volume, exposition courte (moins de dix minutes)) : Non exigé. Utilisation moyenne (volume moyen, exposition moyenne (1 à 2 heures)) : Porter un appareil de protection respiratoire. Type de filtre : B. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes : EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Liquide
Couleur	Rouge
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	< 1	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	17.97 mmHg	
Densité	1,15 kg/l	

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

Densité relative	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
-----------	--------------	-----------

Autres informations: Aucun.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : Métaux/ Alcalis/ Solvants organiques/ Oxydants forts/ Aldéhydes/ Eau/ Métaux alcalins/ Alcools/ Peroxydes.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil).

10.5. Matières incompatibles

Métaux/ Alcalis/ Solvants organiques/ Oxydants forts/ Aldéhydes/ Eau/ Métaux alcalins/ Alcools/ Peroxydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de phosphore/ Chlorure d'hydrogène.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

Acide chlorhydrique, cas-no 7647-01-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		900 mg/kg			

Acide phosphorique, cas-no 7664-38-2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		2600 mg/kg			

2-Butyne-1,4-diol, cas-no 110-65-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		132 mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Son ingestion peut indisposer.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

Acide phosphorique, cas-no 7664-38-2

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		2740 mg/kg			

2-Butyne-1,4-diol, cas-no 110-65-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		659 mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

Acide chlorhydrique, cas-no 7647-01-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Souris	CL50	1 h	1108 ppm			

Acide phosphorique, cas-no 7664-38-2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	CL50	1 h	> 0.85 mg/l			

2-Butyne-1,4-diol, cas-no 110-65-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	CL50	4 h	0.69 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Acide phosphorique, cas-no 7664-38-2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
				Corrosif		

Provoque une brûlure caustique et une douleur cuisante, des rougeurs, des boursouffures et des plaies brûlantes lors de contacts cutanés.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Acide phosphorique, cas-no 7664-38-2

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
				Corrosif		

En cas de contact oculaire, des brûlures caustiques profondes peuvent survenir, ainsi que des douleurs, un larmoiement et une contraction des paupières. Risque de blessure oculaire grave et de perte de la vue.

Sensibilité respiratoire et cutanée:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique:

L'inhalation est irritante pour les voies respiratoires supérieures.

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun effet connu.

Autres effets toxicologiques: L'ingestion peut provoquer une brûlure caustique dans la bouche, l'œsophage et l'estomac. Douleurs dans la bouche, la gorge et l'estomac. Difficulté à avaler, sentiment de malaise et vomissement de sang. Des taches brunes et des brûlures sont visibles dans et autour de la bouche.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Acide chlorhydrique, cas-no 7647-01-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Solubilité dans l'eau				

Acide phosphorique, cas-no 7664-38-2

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	> 100 mg/l			
Poisson	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		96hLC50	138 mg/l			

2-Butyne-1,4-diol, cas-no 110-65-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Pimephales promelas		96hLC50	53.6 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	26.79 mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		NOEC (chronic)	15 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Acide chlorhydrique, cas-no 7647-01-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
				> 10000 mg/l			

Acide phosphorique, cas-no 7664-38-2

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Solubilité dans l'eau	850000 mg/l			

2-Butyne-1,4-diol, cas-no 110-65-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
-----------	---------	--------------------	--------------	--------	------------	-----------------	--------

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

					Facilement biodégradable.		
			Solubilité dans l'eau	> 10000 mg/l			

Supposé biodégradable. Peut se mélanger à l'eau. Peut se répandre dans le milieu aquatique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

2-Butyne-1,4-diol, cas-no 110-65-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			BCF	3.16			
			Log Kow	-0.73			

Aucune bioaccumulation envisagée.

12.4. Mobilité dans le sol

2-Butyne-1,4-diol, cas-no 110-65-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Log Kd:	-0.3016			

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun effet connu.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit fait varier le pH du milieu aquatique proche.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il répond aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). Recueillir les déversements et les déchets dans des conteneurs fermés et étanches pour leur élimination sur le site local de déchets dangereux. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

Catégorie de déchet:

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 20 01 14* acides Solution absorbante/vêtement pollués par le produit: Code CED: 15 02 02 Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	3264	14.4. Groupe d'emballage:	II
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide chlorhydrique) (Acide phosphorique)	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

Etiquette(s) de danger: 8

Numéro d'identification du danger: 80

Code de restriction tunnel: E

Transport par cours d'eau intérieurs (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 3264

14.4. Groupe d'emballage: II

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(hydrochloric acid ... %)
(phosphoric acid ... %)

14.5. Dangers pour l'environnement:

Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

Etiquette(s) de danger: 8

Transport en bateaux-citernes:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 3264

14.4. Groupe d'emballage: II

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(hydrochloric acid ... %)
(phosphoric acid ... %)

14.5. Dangers pour l'environnement:

Le produit n'est pas un Marine Pollutant (MP).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

Etiquette(s) de danger: 8

EmS: F-A, S-B

Nom(s) de la ou des substances présentant un danger pour l'environnement:

IMDG Code segregation group: Segr. grp. 1 - Acids (SGG1)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: 3264

14.4. Groupe d'emballage: II

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(hydrochloric acid ... %)
(phosphoric acid ... %)

14.5. Dangers pour l'environnement:

Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

Etiquette(s) de danger: 8

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.4.0

moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit.

Visé par :
Directive du Conseil (CE) relative à la protection des jeunes au travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119484862-27	Acide chlorhydrique
01-2119485924-24	Acide phosphorique

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.4.0	28.06.2023	Bureau Veritas / DOL	2,8,16

Abréviations:
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
STOT: Specific Target Organ Toxicity
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations:
Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur les produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation:
Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification:
Calcul basé sur les dangers de composants connus. Données d'essai. pH extrêmes (≤ 2 ou $\geq 11,5$).

Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas HSE Denmark A/S
Adresse: Oldenborggade 25-31
Code postal: 7000
Ville: Fredericia
Pays: DANEMARK
E-mail: infohse@bureauveritas.com
Téléphone: +45 77 31 10 00
Page de garde: www.bureauveritas.dk

Fiche de données de sécurité

RL10

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023
Version: 1.4.0

Pays:

CH